Yvette Thoua

Entendre et parler : c'est quoi ?[1]

Ma rencontre avec le travail d'André Meynard a eu lieu en décembre 1994 à Paris. À cette date, j'affrontais depuis dix ans le discours de l'audiophonologie de la place de parent. J'apprenais la langue des signes et je fréquentais le monde des signeurs. Surprise par un plaisir insolite à soutenir un regard me regardant, alors que c'était impossible hors d'une relation de parole avec des Sourds, j'avais découvert *les yeux qui entendent*, ceux de l'autre d'abord, les miens petit à petit. J'étais en analyse, où s'élaborait à partir de cette expérience une intrication imprévue entre pulsion scopique et pulsion invocante. Et le déplacement du métier de médecin biologiste vers celui de psychanalyste. Là, je parlais pour la première fois en public de la maltraitance des enfants sourds du point de vue du sujet de l'inconscient. Car, en effet, la question qui ne me lâchait plus était : qu'est-ce qu'entendre et parler ?

La difficulté de mettre en dialogue avec les équipes médicales ou les associations de parents une position critique concernant la rééducation des enfants sourds, si pétrie de bonnes intentions et de références scientifiques, jetait sans cesse le doute sur le bien-fondé de la critique. La lecture du premier livre d'André Meynard, *Quand les mains prennent la parole*[2], paru au printemps 95, a contribué à soutenir ma **sortie de la communauté de déni institué** dans ce champ. *Soigner la surdité et faire taire les Sourds* développe précisément la logique du déni à l'œuvre dans les discours, les pratiques et les institutions qui soignent la surdité.

Pour la première fois, la question des enfants sourds était traitée du côté d'un sujet du désir à venir, aux prises avec une inscription au champ de l'Autre, dont l'organisation sociale tente méthodiquement d'effacer les traces. La mise en forme originale d'inscriptions pulsionnelles — à savoir le déploiement d'une langue conventionnelle dans la modalité gestuelle — étant non seulement dénigrée dans le discours mais aussi empêchée dans les faits. Le nouage des enjeux de la subjectivité d'un enfant sourd à ceux de la communauté des parlants sonores laissant peu de chance inventive au sujet. Ce que la lecture d'André Meynard pacifiait, dans mes interrogations, était la reconnaissance, à partir de son travail d'analyste, dans la rigueur du transfert et de l'expérience qu'il représente, de l'exception du sujet. Le sujet surprend, dérange les concepts familiers, et interpelle en tant qu'étranger le groupe d'où il surgit.

---

[1] Présentation du livre d'André Meynard, *Soigner la surdité et faire taire les Sourds*, Toulouse, Érès, 2010, le 15 mai 2011 à Aix-en-Provence.

[2] A. Meynard, *Quand les mains prennent la parole*, Ramonville-Saint-Agne, Érès, 2002.

L'originalité de la question des enfants sourds, le plus souvent nés dans des familles entendantes, est que, s'ils ne sont pas empêchés, ils développent spontanément une langue que la famille ne parle pas et le plus souvent ne souhaite pas parler. Bien sûr une langue, ça implique du groupe. Et les langues gestuelles sont développées là où se concentre une population de Sourds, où que ce soit dans le monde. C'est justement le constat (*je sais bien*…) des équipes dites oralistes (… *mais quand même*) qui préconisent l'intégration isolée en milieu ordinaire : les internats de Sourds et les écoles dites spécialisées en surdité sont de hauts lieux de transmission de la langue des signes, malgré les interdits historiques, les entraves (la langue d'enseignement y est sonore) et la désolation des familles. Mais l'originalité du travail d'André Meynard est d'avoir dit que ces sujets ont été inscrits par leurs parents entendants-parlants-sonores dans le langage. C'est à l'insu de tous, comme toujours, qu'ils ont reçu la parole de leurs tenants-lieu de l'Autre, en l'occurrence par le regard, la mimique, les gestes adressés. Et c'est avec ces traces de désir de l'Autre en attente de lecture, que les enfants, les adolescents, et les adultes sourds sont poussés à trouver/créer une langue hors sonore qui fasse lien social. Le drame des enfants sourds est que le soin institué leur rend la trouvaille difficile voire impossible.

Pour la première fois, le fil qui menait à promouvoir la langue des signes pour les enfants sourds n'était pas tiré de courants sociologiques ou sociolinguistiques qui rabattent l'identité sur un axe imaginaire et font de la langue un étendard. Contrairement à ce qui a pu être dit, je trouve dans les deux ouvrages, non pas une position militante, mais une position éthique, plutôt solitaire, qui ne cède pas sur le tranchant de la psychanalyse, de la radicalité de l'inconscient et des conditions qui permettent au sujet d'advenir en son nom. Que cela conduise à contester l'idéal du plus grand nombre et de l'adaptation comportementale permanente ne devrait pas nous étonner.

Dans *Soigner la surdité et faire taire les Sourds*, sont évoquées la soustraction de jouissance inévitable pour celui qui s'extrait d'un groupe de pensée et l'exclusion à vivre pour celui qui se différencie d'un courant dominant. Quelques lecteurs sans doute, hébétés dans leur solitude de parents ou de professionnels, ont dû puiser de la confiance dans ce travail. Non seulement pour pouvoir se croire non fous de souscrire à un discours non validé par le BIAP (Bureau International d'Audiophonologie) et chercher à rencontrer des interlocuteurs moins aliénés, mais aussi pour mener à bien quelques initiatives concrètes dans la cité et persévérer malgré les innombrables embûches, celles héritées de l'Histoire et celles organisées actuellement, qui renforcent le sentiment d'être fou.

Dans l'essai de 2010, le climat est plus oppressant qu'en 1995. Le filet autour du sujet s'est resserré. La technique a progressé, la pensée non. Les générations de prothèses se succèdent et déclassent la parole de ceux qui se lèvent pour témoigner dans l'espace public. Ce qu'une analyse rend parfois

possible. Comme pour les ordinateurs, le présent est déjà en retard. Circulez. C'était vrai avant, plus maintenant. Avant quoi ? L'implant cochléaire. Et maintenant quoi ? L'implantation de plus en plus précoce grâce au dépistage de masse. Ce qui est inchangé, c'est la promesse de *Sourds nouveaux* . Les enfants ouïssent mieux aujourd'hui qu'hier. Ils ouïront mieux demain, sinon après-demain. Quand *ça ne marche pas*, il reste la langue des signes. Des années de galère ont irréversiblement mutilé le développement intellectuel et la subjectivité.

Le système acéphale produit paisiblement ses déchets et son insignifiance. Les enfants sourds sont sourds mais ils entendent, ils entendent mais ils sont sourds. Un enfant devra se situer : sourd ou entendant **et** ni sourd ni entendant. Bonne chance. Seul, en intégration isolée, sans un semblable avec qui partager son rapport au monde, prenant pour la vie ce qui est la sienne, forcément, comment un enfant sourd-percevant-produisant-des-sons peut-il, avant longtemps démêler l'image de la vérité qui parle en lui ? Surtout s'il est sonore et *performant* jusqu'à l'agonie, applaudi par le social qui soutient son *faux self*. Je dis cela au présent, écoutant un par un de jeunes adultes, dont certains sont des réussites audiophonatoires in-déni-ables pour les protocoles du BIAP. Leur désarroi n'est noté sur aucune courbe. Ce qu'ils essaient de dire de leur rapport à la parole — leur rapport à la langue est aussi blessé, et difficile à déplier — est qu'on a fait parler l'image et qu'ils y ont mis tout leur cœur, réjouis eux-mêmes d'avoir l'impression d'être reçus, à cette condition, au monde de la majorité assimilé au monde humain. Avec la complicité des parents leurrés, ce qui n'est pas simple à aborder, le moment venu. Le futur n'est pas connu. Qui sait ce que feront les prothèses suivantes ? Réellement. Et de plus en plus précocement, sans doute. Mais presque trente ans de familiarité avec le milieu (équipes médicales, professionnels de l'éducation précoce, associations de parents, enseignement spécialisé et services d'accompagnement en intégration), m'ont rendue témoin, de présent à présent, d'une programmation de l'assassinat du sujet. Au nom du progrès du lendemain, notamment. On ne peut penser que dans l'après-coup. S'il n'y a pas d'après-coup, la répétition est à craindre. Et un progrès technique au service d'une entreprise mortifère ne présage rien de bon.

André Meynard cite *L'enfant et la psychanalyse* de Bergès et Balbo[3] paru en 1994, où est repéré comme étant rare l'accès à une position de sujet chez les adolescents sourds profonds *qui parlent*. Traduisez : *qui vocalisent*. La phonématique n'y est conçue que sonore, confondue avec la phonétique. Et la langue des signes est déclarée *tout imaginaire* parce qu'*inhérente à la gestualité*. La pratiquent-ils ? L'ont-ils étudiée ? Des analystes rompus aux élaborations de Lacan verraient dans une anomalie somatique un obstacle à l'advenue du sujet et ne verraient de salut pour lui que dans *la*

[3] J. Bergès-G. Balbo, *L'enfant et la psychanalyse*, Paris, Masson, 2000 pour la 2ème édition.

rééducation à partir du fonctionnement qu'est la lecture, selon les termes des auteurs. À l'aide ! Seul le sujet, même quand il a été dévoré par l'autre, enseigne au psychanalyste. Dans le transfert. Le transfert peut être insupportable. Et détruire la capacité de penser ce qui a été dévorant. Mais quand notre embarras d'analyste nous déporte vers une logique déficitaire de l'autre, *L'enfant et la psychanalyse* sonne comme le titre d'un film des frères Dardenne…

Si entreprendre une analyse, puis devenir analyste, a quelque chose à voir avec le non-oubli du temps non mémorable de l'entrée en langage d'un sujet, comment comprendre la surdité relative des analystes à la question des enfants sourds sinon comme une résistance à l'accueillir ? Je crois bien que l'expérience de l'accueil réservé du milieu analytique au cours des années écoulées, au morceau de savoir issu de cette part de ma clinique, a entrainé la nécessité d'en faire écriture ailleurs.

Ayant accepté de participer à la création de classes bilingues, langue des signes/français, dans un établissement d'enseignement ordinaire à Namur, j'en ai assumé la responsabilité pendant onze ans. Un travail politico-législatif a abouti en 2009 à la légalisation du cursus nommé *Immersion en langue des signes* couvrant l'École du Fondement (de trois à quatorze ans) et au subventionnement d'une équipe éducative composée de Sourds et d'Entendants. Des groupes d'élèves sourds sont intégrés dans des groupes d'élèves entendants. Deux enseignants, l'un francophone, l'autre signeur, donnent les leçons du programme en partenariat dans chaque classe bilingue. Contrairement aux autres projets existants, le français oral n'est pas une condition d'enseignement pour les élèves sourds. Ni promu ni sanctionné, il est le bienvenu pour les enfants qui veulent et peuvent le pratiquer spontanément en relation avec les nombreux locuteurs francophones de l'école. Mais les processus de socialisation et de construction des savoirs sont conçus en langue des signes, langue dans laquelle est évaluée la compétence dite du *savoir écouter/savoir parler*. Le français est la langue du *savoir lire/savoir écrire* pour tous. Ce bilinguisme oral/écrit sollicite une pédagogie inédite qui interroge les prérequis établis de l'apprentissage de la lecture.

L'existence des classes bilingues intégrées a permis à quelques enfants sourds jusqu'ici de grandir en tant qu'un parmi d'autres, semblables et dissemblables, dans une normalité structurante incluant les multiples différenciations à soutenir, et de déployer un potentiel original avec leurs pairs qui, au pluriel, ébauche ce qu'il n'est pas exagéré de nommer une culture dans l'école. Mais aussi des enfants entendants, nullement obligés, apprennent la langue des signes sur le tas au hasard de relations d'amitié, ou attirés par le discours de l'enseignant signeur. Certains ont demandé la mise en place de cours formels (un parascolaire a été organisé), des enseignants non bilingues suivent des cours, des spectacles se montent qui incluent les deux langues, et toutes les classes ont souhaité participer aux contes bilingues, même celles qui n'intègrent pas de groupe sourd. L'an prochain en secondaire, une ou deux périodes par

semaine sont envisagées en langue des signes au cours de mathématiques pour toute la classe à l'initiative du professeur traditionnel, avec l'accord de la direction, et l'enthousiasme des élèves entendants.

C'est l'inespéré du projet. Clichés des ghettos générés par la langue des signes, de la pauvreté de cette langue, de son incapacité à l'abstraction, de l'horreur qu'elle était censée faire aux parents, où êtes-vous passés ?

Le dispositif dans l'école construit un autre regard sur la question. Il ne s'agit plus d'*aides à l'intégration*, il s'agit de vie ensemble faite de dons réciproques, de talents différents où le jeu des identifications/désidentifications est infini. Les langues sont pour tous. La situation de handicap est relative, on en parle, il y a ce que l'un a ou n'a pas, ce qu'il est ou n'est pas. Chaque enfant sourd explore, aidé par les adultes, le bénéfice éventuel de sa prothèse, pour l'exploiter dans les situations appropriées et l'éteindre dans d'autres, préciser les limites de son utilité. Elle peut gêner, persécuter parfois, elle peut être inutile, cela peut se dire. Que cela soit entendu sans angoisse par un adulte, que la vie ne soit pas suspendue au son, permet à chacun de devenir qui il est, de subjectiver notamment la question de surdité.

Mais le déni culturellement institué dont André Meynard écrit la structure et l'histoire tout au long du livre, dans le style lancinant du *Boléro* de Ravel, dont le thème enfle et enveloppe le lecteur à l'étouffer, menace continuellement l'éthique d'un tel projet. Il a fallu se battre avec l'administration pour refuser que l'inscription d'un élève en classes bilingues soit obligatoirement prescrite par un médecin ORL ! L'emprise du médical sur le scolaire est permanente. Et l'autonomie se paie de représailles. Les équipes médicales déconseillent explicitement les classes bilingues de Namur aux jeunes parents. Le grand et réputé centre d'audiophonologie de Bruxelles (Comprendre et Parler) a retiré ses logopèdes[4] aux enfants inscrits dans les classes (acte illégitime qu'il a été impossible de faire acter et sanctionner par quiconque), les parents ont été contraints de trouver une logopède indépendante. Ceux qui résistent au discours audiophonatoire sont les parents sourds (ils ne souhaitent habituellement pas d'implant cochléaire) et quelques rares familles de milieu socioculturel favorisé. Les autres s'en remettent aux experts des institutions. Ceux-là ne supportent pas qu'un enfant des classes bilingues arrive aux réglages de son implant avec la partie externe dans la poche, en déclarant qu'il ne lui sert à rien. Qu'un enfant choisisse de signer et le dise. Qu'un parent questionne l'indication d'un deuxième implant (contralatéral) posée par l'ORL en réponse à une difficulté scolaire de sa fille. L'INAMI[5] vient d'accorder le remboursement de l'implant contralatéral en Belgique, avant l'âge de douze ans. À tous les enfants en-dessous de douze ans, la proposition est donc faite, pour ne pas rater le remboursement. Bonjour la pensée. « Il n'y a que chez vous que les enfants et

[4] Orthophonistes, en France.
[5] Institut National Assurance Maladie Invalidité.

les parents ne font pas directement ce qu'on leur dit » : dépit d'une logopède exaspérée… On ne peut mieux dire que la participation du sujet est attendue du côté de son abolition.

La nécessité de témoigner est pressante.

Merci André.